

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 25 novembre 2015 à 7 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

M<sup>e</sup> Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
M<sup>e</sup> Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Marc Blanchet, Directeur général adjoint - Développement  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
M. Francesco Miele, leader de la majorité  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée  
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
M. Richard Guay, conseiller associé  
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée  
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé  
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

---

**CE15 2094**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 25 novembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE15 2095**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

de déposer à l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 25 novembre 2015, pour adoption à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget de fonctionnement relevant du conseil municipal de la Ville de Montréal pour l'exercice financier 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1153843007

---

**CE15 2096**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

de déposer à l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 26 novembre 2015, pour adoption à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget de fonctionnement relevant du conseil d'agglomération pour l'exercice financier 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1153843008

---

**CE15 2097**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil municipal :

d'adopter une résolution visant à affecter une somme de 111,0 M\$ à la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations de compétences locales.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1153843009

---

**CE15 2098**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter une résolution visant à affecter une somme de 76,7 M\$ à la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations de compétences d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1153843010

---

**CE15 2099**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter une résolution visant à affecter à la réserve financière générale pour le service de l'eau des sommes équivalentes aux revenus prélevés au moyen des quotes-parts et autres revenus relatifs au service de l'eau (exercice financier 2016).

Adopté à l'unanimité.

30.005 1153843011

---

**CE15 2100**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter une résolution établissant la quote-part générale et d'autres quotes-parts (exercice financier 2016).

Adopté à l'unanimité.

30.006 1153843016

---

**CE15 2101**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil municipal :

- 1- de verser, selon les modalités usuelles, les contributions financières et quote-part prévus au budget 2016 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal et aux organismes suivants :

<b>Communauté métropolitaine de Montréal</b>	26 457 200
<b>Société des célébrations du 375e anniversaire de Montréal</b>	14 010 800
<b>Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal</b>	5 890 600

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1154866002

---

**CE15 2102**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de verser, selon les modalités usuelles, les contributions monétaires et quote-part prévus au budget 2016 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et aux organismes suivants:

<b>Société de transport de Montréal</b>	447 000 000
<b>Agence métropolitaine de transport</b>	64 000 000
<b>Conseil des arts</b>	13 950 000
<b>Société du parc Jean-Drapeau</b>	12 869 200
<b>Bureau du taxi de Montréal</b>	3 728 600
<b>Office municipal d'habitation de Montréal</b>	550 000
<b>Corporation d'habitation Jeanne-Mance</b>	12 000
<b>Communauté métropolitaine de Montréal - Volet équipements scientifiques Montréal</b>	11 819 800

- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1154866001

---

**CE15 2103**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer, à l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 26 novembre 2015, pour approbation à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget 2016 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1153843006

---

**CE15 2104**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer, à l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 25 novembre 2015, pour approbation à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget 2016 de la Corporation Anjou 80.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1152904007

---

**CE15 2105**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer, à l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 26 novembre 2015, pour approbation à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget 2016 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1152904005

---

**CE15 2106**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer, à l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 26 novembre 2015, pour approbation à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget 2016 du Conseil des arts de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1152904003

---

**CE15 2107**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer, à l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 25 novembre 2015, pour approbation à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget 2016 de la Société d'habitation et de développement de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1152904009

---

**CE15 2108**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer, à l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 26 novembre 2015, pour approbation à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget 2016 de la Société du parc Jean-Drapeau.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1152904006

---

**CE15 2109**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer, à l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 25 novembre 2015, le bilan de la Société de gestion Marie-Victorin sur son budget 2015 et ses prévisions budgétaires 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1152904008

---

**CE15 2110**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer, à l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 26 novembre 2015, pour approbation à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget 2016 de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1152904004

---

**CE15 2111**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer, à l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 26 novembre 2015, pour approbation à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget 2016 du Bureau du Taxi de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.017 1152904002

---

**CE15 2112**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de décréter qu'un document explicatif du budget pour l'exercice financier 2016 (volet ville centrale) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

Adopté à l'unanimité.

30.018 1152904010

---

**CE15 2113**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de décréter qu'un document explicatif du budget pour l'exercice financier 2016 (volet agglomération) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

Adopté à l'unanimité.

30.019 1152904011

---

**CE15 2114**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2016) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1156812003

---

**CE15 2115**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2016) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1156812004

---

**CE15 2116**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement relatif au fardeau fiscal (exercice financier 2016) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1153843012

---

**CE15 2117**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur les taxes (exercice financier 2016) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1153843013

---

**CE15 2118**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2016) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1153843014

---

**CE15 2119**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement établissant les modalités de paiement des quotes-parts par les municipalités liées (exercice financier 2016) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1153843015

---

**CE15 2120**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement concernant la quote-part tarifaire pour l'alimentation en eau potable (exercice financier 2016) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1153843017

---

**CE15 2121**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un financement interne au montant de 9 900 000 \$ pour 2016 afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1153894005

---

**CE15 2122**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un financement interne de 12 600 000 \$ pour 2016 afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1153894004

---

**Levée de la séance à 7 h 55**

70.001

---

Les résolutions CE15 2094 à CE15 2122 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville